

Lieu d'exercice

Consultations externes d'ophtalmologie – Plantagenêt Niv. 0

Activités spécifiques

- † Accueil et prise en charge des consultants (externes et hospitalisés) et leur famille pour la réalisation d'actes rentrant dans le décret de compétences des orthoptistes.
- † Participation à la réfraction dans le cadre de consultation en binôme avec l'ophtalmologiste.
- † Participation au choix du matériel nécessaire à l'exercice de leur profession.
- † Réalisation des actes d'électrophysiologie.

Description des tâches

- † Effectue des bilans orthoptiques : déséquilibre oculomoteur, paralysie oculomotrice, strabisme, pédiatrie, ...
- † Réduque les personnes atteintes de strabisme, d'hétérophorie, d'insuffisance de convergence ou de déséquilibre binoculaire.
- † Prend en charge des séances de rééducation du strabisme (diplopie, prismsation) et de l'amblyopie sur prescription médicale.
- † Assure la rééducation des personnes atteintes d'amblyopie fonctionnelle, organique et mixte.
- † Participe aux actions de dépistage organisées sous la responsabilité d'un médecin.
- † Réalise des Périmétries/campimétries tels que le champ visuel automatique et le champ visuel de Goldman (procédure en cours).
- † Réalise les examens complémentaires prescrits par les ophtalmologistes : Tomographie par cohérence optique (OCT Triton), Rétinographie grand champ (Optos), Topographie cornéenne (Pentacam), ...
- † Pratique, en collaboration avec les IDE et sur prescription médicale, les examens d'angiographie du segment postérieur de l'œil par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine et / ou vert d'indocyanine.
- † Effectue les explorations du sens chromatique 28 HUE, 100 HUE OU 15 HUE.
- † Prend en charge les examens d'électrophysiologie oculaire : EOG, PEV, ERG (actes réalisés selon procédures)

Qualités requises

- Capacité à accueillir, informer, rassurer les consultants et leur famille en s'adaptant au public accueilli (personne âgée, adulte, enfant).
- Capacité à gérer le stress et l'agressivité de certains consultants.
- Faire preuve de discrétion dans les informations échangées entre les différents acteurs concernant les consultations.
- Faire preuve de dynamisme et de motivation du fait du rythme soutenu lors du déroulement des consultations.
- Capacité à s'adapter à la multiplicité des intervenants.
- Capacité à collaborer avec une équipe de secrétaires et d'IDE.
- Etre disponible : s'adapter aux nécessités de service (horaire et amplitude flexible en fonction de la journée et sur la semaine).
- Etre autonome dans la gestion de son temps de travail (récupération d'heures supplémentaires en fonction de l'absence médicale après en avoir informé le cadre de santé).
- Capacité à analyser sa pratique pour évoluer dans son métier.

Particularités du poste

- † Etre polyvalent dans les différentes activités de la fonction d'orthoptiste.
- † Etre titulaire du Certificat de Capacité d'Orthoptiste.
- † Savoir travailler en équipe.
- † Etre à l'écoute du patient (enfant, adulte, personne âgée).
- † Travailler en chambre noire et en ambiance lumineuse normale.
- † Adapter l'activité en regard des plannings médicaux (plages de réfraction).

- Modulation nécessaire des horaires (est amenée à rester jusqu'à la fin de la consultation)
- Absences liées à l'activité et absentéisme médical

Horaires

L'orthoptiste travaille du lundi au vendredi inclus. Repos le Week-End et jours Fériés.
Un planning avec des plages horaires de consultations pour l'ensemble des orthoptistes est organisé à l'avance.
La programmation des congés se fait selon les modalités décrites dans le référentiel de gestion du temps de travail.
La plage horaire de travail peut s'étendre de 8h30 à 17h30 (heure du dernier rendez-vous).
La coupure du temps repas est prévue de ¼ d'heure le midi dans la planification.
Cycle de travail : 36h40.
Horaires de travail : 8h30 – 16h35 ; 09h00 – 17h05 ; 09h30 – 17h35 ; 10h00 – 18h05